

Philippe FONTAINE, Professeur émérite de philosophie à l'Université de Rouen

Cours de philosophie donné dans le cadre du Programme *Europe, Éducation, École*
Diffusion en visioconférence le 13 octobre 2016, de 10h10 à 12h00

En direct : <http://melies.ac-versailles.fr/projet-europe/visio/>

En différé : <http://www.projet-eee.eu> - <http://www.dailymotion.com/projeteee>

Programme 2016-2017 : <http://www.coin-philos.net/eee.16-17.prog.php>

Cours classés : http://www.coin-philos.net/eee.13-14.cours_philo_en_ligne.php

Contact : projeteee@gmail.com

LA PAROLE

L'HOMME QUI PARLE,

PAROLE ET HUMANITÉ

Si, comme il est convenu de le dire, le langage est le propre de l'homme, la parole est l'acte qui lui donne, par ce pouvoir à faire sens et à en appeler à d'autres consciences parlantes, à se réaliser dans son humanité. Le langage, ou plutôt la langue articulée, restent des abstractions mortes tant qu'un homme ne se lève pas pour les assumer en les faisant passer à l'acte. Mais l'essentiel réside dans ce que ce passage à l'acte rend possible : l'élévation de la réalité brute, appréhendée dans l'immédiateté sensible, au domaine du concept et de la signification. C'est à ce prix que le langage, par la médiation de la parole, rend possible la communication des consciences et le partage de la rationalité. Au-delà de cette accession à l'élément rationnel, qui signe l'entrée en humanité, c'est par l'appel à l'autre homme, l'adresse faite à autrui dans l'élément du langage, que la parole institue la reconnaissance mutuelle des consciences de soi, et rend possible l'avènement de ce que Kant appelait le « royaume des fins », c'est-à-dire l'accès à un monde où chaque homme serait respecté dans sa dignité et considéré comme une fin en soi.

Indications bibliographiques sommaires :

Aristote, *Catégories*, et *De l'interprétation*, tr. J. Tricot, Vrin, 1969.

S. Auroux, *La philosophie du langage*, PUF, 1996.

G. Gusdorf, *La parole*, PUF, 1971

F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, Payot, 1972.

P. Ludwig, *Le langage*, GF Flammarion, coll. « Corpus », 1997

Merleau-Ponty M, *Phénoménologie de la perception*, Tel-Gallimard, 1945

(cf surtout le chap. VI, sur les rapports du langage et de la pensée).

Platon, *Cratyle*, tr. E. Chambry, GF-Flammarion

L. Wittgenstein, *Tractatus logico-philosophicus*, tr. G. G. Granger, Gallimard, 1993.

CHOIX DE TEXTES

1. « *L'homme est par nature un animal politique* »

« Il est manifeste, à partir de cela, que la cité fait partie des choses naturelles, et que l'homme est par nature un animal politique, et que celui qui est hors cité, naturellement bien sûr et non par le hasard (des circonstances), est soit un être dégradé soit un être surhumain, et il est comme celui qui est injurié en ces termes par Homère : « *sans lignage, sans loi, sans foyer* » (*Iliade*, IX, 63) . Car un tel homme est du même coup naturellement passionné de guerre, étant comme un pion isolé au jeu de trictrac. C'est pourquoi il est évident que l'homme est un animal politique plus que n'importe quelle abeille et que n'importe quel animal grégaire. Car, comme nous le disons, la nature na fait rien en vain ; or seul parmi les animaux l'homme a un langage (*logos*). Certes la voix est le signe du douloureux et de l'agréable, aussi la rencontre-t-on chez les animaux ; leur nature, en effet, est parvenue jusqu'au point d'éprouver la sensation du douloureux et de l'agréable et de se les signifier mutuellement. Mais le langage existe en vue de manifester l'avantageux et le nuisible, et par suite aussi le juste et l'injuste. Il n'y a en effet qu'une chose qui soit propre aux hommes par rapport aux autres animaux : le fait que seuls ils aient la perception du bien, du mal, du juste, de l'injuste et des autres notions de ce genre. Or, avoir de telles notions en commun c'est ce qui fait une famille et une cité. »

Aristote, *Les Politiques*, I, 2, 1253 a 9-1253 a 12,
tr. P. Pellegrin, GF-Flammarion, 1990, p. 90-92.

2. *La parole comme réalité humaine*

« Nous devons désormais considérer la parole non comme un système objectif, en troisième personne, mais comme une entreprise individuelle : prendre la parole est une des tâches maîtresses de l'homme. La formule doit ici être retrouvée à la lettre ; le langage n'existe pas avant l'initiative personnelle qui le met en mouvement. La langue établie propose seulement un cadre au déploiement de l'activité verbale. Les mots et leurs sens formulent des possibilités jamais achevées, toujours mouvantes, offertes à l'homme qui parle. Le langage en son actualité n'est pas asservi au dictionnaire qui se donne pour tâche de suivre à la trace la parole en exercice, et de cataloguer ses significations. Une langue vivante apparaît ainsi comme la langue d'hommes vivants (...) La parole humaine est toujours un acte. Le langage authentique intervient dans une situation donnée, comme un moment de cette situation, ou comme une réaction à cette situation. Il a pour fonction de maintenir ou de rétablir l'équilibre, d'assurer l'insertion de la personne dans le monde, de réaliser la communication (...) Le langage manifeste la transcendance de la réalité humaine, seule capable de constituer le monde. Avant la parole, le monde n'est que le contexte actuel, toujours évanouissant, des comportements humains, sans même que soient bien délimités les confins de la personnalité et de l'ambiance. Le langage apporte dénomination, précision, décision ; à la fois conscience et connaissance. »

Georges Gusdorf, *La parole*, PUF, coll. « Sup », 1971, p. 37-39.
La relation entre la parole et la pensée

3. *La distinction de la langue et de la parole :*

« C'est par le fonctionnement des facultés réceptive et coordinative que se forment chez les sujets parlants des empreintes qui arrivent à être sensiblement les mêmes chez tous. Comment faut-il se représenter ce produit social pour que la langue apparaisse parfaitement dégagée du reste ? Si nous pouvions embrasser la somme des images verbales emmagasinées chez tous les individus, nous toucherions le lien

social qui constitue la langue. C'est un trésor déposé par la pratique de la parole dans les sujets appartenant à une même communauté, un système grammatical existant virtuellement dans chaque cerveau, ou plus exactement dans les cerveaux d'un ensemble d'individus ; car la langue n'est complète dans aucun, elle n'existe parfaitement que dans la masse. En séparant la langue de la parole, on sépare du même coup : 1° ce qui est social de ce qui est individuel ; 2° ce qui est essentiel de ce qui est accessoire et plus ou moins accidentel. »

Ferdinand de Saussure, *Cours de linguistique générale*, Payot, 1972, p. 30.

4.

« Il faut reconnaître d'abord que la pensée, chez le sujet parlant, n'est pas une représentation, c'est-à-dire qu'elle ne pose pas expressément des objets ou des relations. L'orateur ne pense pas avant de parler, ni même pendant qu'il parle ; sa parole est sa pensée (...) Ces remarques nous permettent de rendre à l'acte de parler sa vraie physionomie. D'abord la parole n'est pas le « signe » de la pensée, si l'on entend par là un phénomène qui en annonce un autre comme la fumée annonce le feu. La parole et la pensée n'admettraient cette relation extérieure que si elles étaient l'une et l'autre thématiquement données ; en réalité, elles sont enveloppées l'une dans l'autre, le sens est pris dans la parole et la parole est l'existence extérieure du signe (...) La pensée n'est rien d' « intérieur », elle n'existe pas hors du monde et hors des mots. Ce qui nous trompe là-dessus, ce qui nous fait croire à une pensée qui existerait pour soi avant l'expression, ce sont les pensées déjà constituées et déjà exprimées que nous pouvons rappeler à nous silencieusement et par lesquelles nous nous donnons l'illusion d'une vie intérieure. Mais, en réalité ce silence prétendu est bruisant de paroles, cette vie intérieure est un langage intérieur. »

Maurice Merleau-Ponty, *Phénoménologie de la perception*, I, chap. VI, Tel, Gallimard, 1945, p. 211-213.

5. La véritable parole requiert le sens de l'écoute

« Une parole qui ne viserait que l'écoute est une parole de captation : elle enjoint, elle ordonne, elle séduit, elle charme, elle agit de bien d'autres façons encore, ou du moins elle cherche à le faire, mais elle s'excepte et se retire du dialogue de vérité ou en vérité. Je ne vise l'écoute que comme un moment de la réponse, que comme la condition d'un autre acte de parole. Parler, c'est d'abord *dire*, articuler un sens selon lequel nous pouvons exister ensemble dans le monde, et même une parole de révélation, avec tout ce qu'elle a de critique, de décisif et d'impérieux, ne peut avoir ce poids que parce qu'elle *dit* quelque chose de Dieu, du monde, de leur rapport, et donc appelle à ce dire une réponse nôtre, sans laquelle elle ne serait pas elle-même. Un *cri* s'impose à l'écoute, il nous saisit comme malgré nous, mais il ne forme pas le premier moment d'un dialogue. Il montre quelque chose, il dévoile la joie, la souffrance, l'horreur, la surprise, dont, si je l'entends, je dois répondre, mais il ne dit proprement rien. La parole vit de l'étouffement des cris, elle les interdit pour pouvoir elle-même dire, ce qui ne signifie pas, bien au contraire, qu'elle en nie ou en méconnaisse le saisissement comme une possibilité essentielle de la voix humaine (...) Seule la parole, en disant, et non pas en se mettant à hurler à son tour, écoute vraiment les cris, car seule elles exauce, en soutenant, ce qui est sa charge propre, ce qu'ils ont d'insoutenable, et en le soutenant comme tel, à savoir sans le dénier. L'écoute ne peut donc se séparer de la réponse et de la reprise. »

Jean-Louis Chrétien, *L'Arche de la parole*, PUF, « Epiméthée », 1998, p. 15-16.